

Qualification des fournisseurs de services professionnels Marché Environnement

Instructions aux fournisseurs

Table des matières

1.	Informations générales	1
1.1	Généralités	1
1.2	Règles de qualification	2
1.3	Critères généraux de rejet d'une candidature	3
1.4	Modes d'attribution	3
1.5	Confidentialité	3
2.	Informations relatives au marché Environnement	4
2.1	Description du marché	4
2.2	Stratégie de qualification	4
2.3	Qualification en continu	4
3.	Présentation du questionnaire	6
3.1	Structure du questionnaire	6
3.2	Exigences générales	6
3.3	Exigences spécifiques	6
4.	Informations relatives à chaque groupe de marchandises	7
4.1	<i>Dispositions relatives aux ressources humaines</i>	<i>7</i>
4.2	<i>Dispositions relatives aux réalisations</i>	<i>8</i>
5.	Déclaration du questionnaire	9
6.	Lexique	10

[Annexe 1 – Liste des groupes de marchandises \(GDM\)](#)

[Annexe 2 – Régions administratives du Québec](#)

[Annexe 3 – Équipe de base](#)

[Annexe 4 – Nombre de réalisations antérieures requises](#)

1. Informations générales

1.1 Généralités

Le présent document établit les règles et critères de qualification pour les fournisseurs intéressés et aptes à fournir des services professionnels pour d'éventuels contrats dans les différents secteurs d'activités du marché Environnement. Seuls les fournisseurs qualifiés sont considérés lors de l'attribution de mandats dans ce secteur d'activités.

La qualification du secteur d'activités de l'Environnement se fait de façon continue, c'est-à-dire que les fournisseurs peuvent déposer à tout moment un dossier de qualification à Hydro-Québec. Hydro-Québec prévoit analyser les dossiers reçus une fois tous les six (6) mois.

Cet exercice de qualification s'adresse aux entreprises de services professionnels œuvrant directement dans le marché de l'environnement et possédant une place d'affaires au Québec. Seules les places d'affaires avec adresses civiques seront considérées comme places d'affaires.

La qualification ne s'adresse pas aux institutions d'enseignement, aux instituts de recherche et aux travailleurs autonomes.

ATTENTION

Hydro-Québec ne s'engage aucunement à attribuer des contrats aux fournisseurs qui sont inscrits sur sa liste de qualifiés.

Pour la préparation de votre dossier de qualification, vous devez utiliser les documents déposés sur le site internet d'Hydro-Québec.

Afin que la candidature de votre entreprise soit considérée, vous devez faire parvenir à l'adresse de retour, que vous trouverez sur la page suivante, votre dossier complet dans une enveloppe portant la mention : « Qualification – Environnement », adressée à l'attention de *Services professionnels – Hydro-Québec*.

Un dossier complet est composé des éléments suivants:

- Deux (2) copies papier du questionnaire ci-joint que vous aurez préalablement complété ;
- L'original de la Déclaration dûment signée par la personne autorisée à représenter votre entreprise ;
- Les curriculum vitae complets du personnel scientifique et technique, selon le modèle fourni ;
- L'organigramme de votre entreprise ;
- Un support inaltérable d'usage courant (ex. : CD, DVD) contenant : le questionnaire dûment complété en format Excel (non-protégé), une numérisation de la Déclaration dûment signée, les curriculum vitae et l'organigramme de votre entreprise en format PDF.

De plus, si votre entreprise est enregistrée à la norme ISO 9001:2000 ou ISO 9001:2008 et/ou ISO 14001:2004, vous devrez joindre une (1) copie à jour de vos certificats d'enregistrement.

Si vous le désirez, vous pouvez joindre un descriptif de votre entreprise, qui devra se limiter à un document de cinq (5) pages maximum.

Adresse de retour
HYDRO-QUEBEC
Qualification - Marché Environnement
Bureau des soumissions
800, boul. de Maisonneuve Est
2^e étage, Bureau 2-007
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Toutes questions concernant le présent document doivent être transmises par courrier électronique en inscrivant le mot "**Question**" dans l'objet, à l'adresse suivante :

hydro-quebec_qualification_environnement@hydro.qc.ca
(à l'attention du Responsable de la Qualification du marché Environnement)

1.2 Règles de qualification

L'évaluation du dossier de chaque fournisseur se fera de façon objective à partir des réponses que vous nous fournirez dans les documents de qualification, et non selon la connaissance que les employés d'Hydro-Québec ont de votre entreprise.

Les dossiers seront analysés en fonction des documents présentés à la date finale de remise. **Les dossiers présentés doivent donc être complets.**

Hydro-Québec se réserve le droit de prendre les moyens qu'elle juge nécessaires afin de valider les informations que vous aurez fournies. À cet égard, toute fausse déclaration entraînera le rejet du dossier du fournisseur qui en est l'auteur.

Hydro-Québec s'engage à vous faire parvenir, par écrit, le résultat d'analyse de votre dossier au terme du processus.

Vous êtes dans l'obligation de tenir Hydro-Québec informée de toute modification relative à votre entreprise, notamment un changement de raison sociale, d'adresse, une fusion, un ajout ou un retrait de personnel scientifique ou technique. Un tel manquement est susceptible d'entraîner la disqualification de votre entreprise.

1.3 Critères généraux de rejet d'une candidature

Les questionnaires ne respectant pas un des critères suivants seront rejetés :

- déclaration dûment complétée et jointe au questionnaire ;
- déclaration signée par une personne dûment autorisée ;
- documents complétés de façon informatique (documents manuscrits refusés) ;

Les grilles d'information du questionnaire, le formulaire de déclaration et le modèle de curriculum vitae joints à ce document sont les véhicules exclusifs devant être utilisés pour déposer un dossier de qualification pour le secteur d'activités du marché Environnement. **Vous ne pouvez, d'aucune manière, les modifier.**

1.4 Modes d'attribution

Les attributions de contrats se font par appel à la concurrence ou suite à une négociation de gré à gré. **Une validation des aspects techniques du dossier du fournisseur sera faite en fonction de chaque besoin spécifique.**

1.5 Confidentialité

Hydro-Québec s'engage auprès des répondants à traiter de façon confidentielle toute l'information fournie par leur entreprise.

Hydro-Québec se réserve le droit de diffuser la liste des fournisseurs qualifiés.

2. Informations relatives au marché Environnement

2.1 Description du marché

Le marché Environnement se compose de quatre (4) secteurs d'activités, à savoir le milieu humain (EH), les études environnementales et prospectives (EI), les polluants, matières résiduelles et nuisances (ED), ainsi que le milieu naturel (EV). Ces secteurs sont subdivisés en différents groupes de marchandises (GDM). L'annexe 1 présente la liste des GDM du marché Environnement et leurs définitions.

2.2 Stratégie de qualification

Vous devez déposer un dossier différent pour chacune des places d'affaires que vous souhaitez qualifier. Chaque place d'affaires doit présenter l'information nécessaire à sa qualification pour tous les GDM ciblés à l'intérieur du même dossier. Ces principes s'appliquent également dans le cas de filiales; celles-ci doivent déposer une candidature distincte de celle de leur société mère. **Les consortiums ou coentreprises ne sont pas autorisés à déposer un dossier de qualification.**

Les dossiers de qualification soumis seront analysés en fonction de critères définis. Les places d'affaires qui satisferont aux critères de qualification généraux et aux critères de qualification spécifiques des GDM pour lesquels elles désirent se qualifier formeront la nouvelle liste de fournisseurs qualifiés. À partir de cette liste, les donneurs d'ouvrage d'Hydro-Québec suggéreront aux différents comités décisionnels, les noms des fournisseurs de services professionnels aptes à faire l'objet d'attribution d'un contrat.

2.3 Qualification en continu

La qualification du marché Environnement se fait de façon continue, c'est-à-dire que les fournisseurs peuvent déposer à tout moment un dossier de qualification auprès d'Hydro-Québec. L'analyse des dossiers reçus se fait une fois tous les six (6) mois.

Les fournisseurs qualifiés le demeureront tant et aussi longtemps qu'ils répondront aux critères de qualification. **Ils auront l'obligation d'informer Hydro-Québec de toute modification relative à leur organisation, notamment un changement de raison sociale, d'adresse, une fusion, un ajout ou un retrait de personnel scientifique ou technique.**

De plus, Hydro-Québec se réserve le droit de réviser la qualification d'une entreprise pour des raisons de manquement à la performance des services professionnels rendus. Les fournisseurs qualifiés ayant obtenu un contrat seront sujets à une évaluation de la performance de leurs services à la fin de chaque contrat. Cette évaluation sera un intransigant dans le maintien ou non de leur qualification.

Enfin, advenant que le bassin de fournisseurs qualifiés régionalement s'avère insuffisant pour la charge de travail prévue, Hydro-Québec se réserve le droit d'ajuster les exigences de qualification

pour la région concernée. Vous trouverez en annexe 2, la liste des régions administratives du Québec.

Afin de s'assurer que les fournisseurs inscrits sur la liste des qualifiés maintiennent ce statut, Hydro-Québec procédera régulièrement à une vérification de dossiers. À cet effet, elle demandera à certains d'entre eux de lui fournir l'information requise afin de valider leur dossier de qualification. Le comité d'analyse du secteur d'activités vérifiera si ces fournisseurs rencontrent toujours les critères de qualification pour les GDM pour lesquels ils sont qualifiés.

Si un GDM ou un critère de sélection pour obtenir la qualification d'un GDM requis est ajouté ou modifié, Hydro-Québec pourra décider d'annuler les qualifications pour le GDM visé par ce changement et refaire un exercice de qualification ponctuel.

3. Présentation du questionnaire

3.1 Structure du questionnaire

Le questionnaire se compose de :

- quatre (4) onglets traitant des exigences générales de qualification (onglets bleus) ;
- vingt (20) onglets traitant des exigences spécifiques des différents groupes de marchandises du marché environnement (onglets gris).

3.2 Exigences générales

Toute entreprise désirant se qualifier doit compléter, **une seule fois par place d'affaires**, les quatre (4) onglets traitant des exigences générales :

- onglet « Général » – Informations générales ;
- onglet « RH Personnel scientifique » – regrouper les fonctions de vos employés selon leur discipline ou spécialité ;
- onglet « RH Personnel technique » – regrouper les fonctions de vos employés selon leur discipline ou spécialité ;
- onglet « Prime ISO ».

L'enregistrement aux normes ISO 9001 et 14001 n'est pas obligatoire pour qu'une place d'affaires se qualifie dans un des groupes de marchandises du marché Environnement. Par contre, si votre entreprise est enregistrée à la norme ISO 9001:2000 ou ISO 9001:2008, une prime de 5 % (au-delà du maximum de 100 %) est accordée **si vous fournissez une copie à jour, de votre certificat d'enregistrement**. L'adresse de la place d'affaires que vous souhaitez qualifier doit figurer sur le certificat.

Hydro-Québec souhaite savoir si votre entreprise est enregistrée à la norme ISO 14001:2004, aucune prime ne sera accordée si vous détenez la certification.

3.3 Exigences spécifiques

Vous devrez compléter chacun des onglets des GDM pour lesquels vous désirez vous qualifier. Vous devez compléter les informations demandées concernant les employés constituant l'équipe de base du groupe de marchandises, le volume d'affaires dans ce groupe de marchandises donné et les réalisations antérieures de la firme ou du spécialiste du marché.

4. Informations relatives à chaque groupe de marchandises

4.1 Dispositions relatives aux ressources humaines

L'Annexe 4 spécifie, pour chacun des groupes de marchandises, le nombre et le type de réalisations que vous devez présenter. Les réalisations doivent avoir été réalisées au **cours des cinq (5) dernières années**, sauf pour le GDM EI400 : Études d'évaluation environnementale d'un projet hydroélectrique (construction et réfection), pour lequel les réalisations doivent avoir été accomplies **au cours des quinze (15) dernières années**.

À cet effet, vous devez remplir tous les champs de la Section 3 du Questionnaire intitulée *L'Équipe de base de ce groupe de marchandises*, pour **chacun des GDM** où vous désirez être retenus.

Les curriculum vitae des ressources humaines doivent être présentés selon le modèle fourni. Les adresses de résidence et du lieu de travail de chacune des ressources humaines présentées doivent y être clairement indiquées.

L'annexe 3 fournit les informations concernant la composition de l'équipe de base pour chacun des groupes de marchandises. La compilation des années d'expérience requises est cumulative, les années ne peuvent pas être concurrentes entre les différents GDM. Par exemple, si un spécialiste quitte la caractérisation et le traitement de l'eau potable pour se consacrer à une autre activité pendant 2 ans et finalement revient à ses activités initiales, ces 2 années ne doivent pas être comptées dans son expérience pour la caractérisation et le traitement de l'eau potable. Si un spécialiste consacre 50% de son temps à un GDM et 50% à un autre GDM, il doit répartir également son expérience dans ces 2 GDM.

Vous trouverez à la section 6 «Lexique» des présentes, les définitions des termes *équipe de base*, *employé régulier* et *employé saisonnier*.

Toutes les équipes de base des groupes de marchandises du marché Environnement sont composées de trois (3) individus. **Toute candidature présentée pour un GDM donné ne respectant pas le critère relatif à la composition de l'équipe (nombre d'individus détenant les diplômes spécifiés sans tenir compte des années d'expérience requises) sera automatiquement rejetée.** De plus, un individu peut être présenté pour plusieurs GDM d'une même place d'affaires **mais ne peut être inscrit à plusieurs places d'affaires.**

Par exemple, afin que son dossier de qualification soit analysé, un fournisseur ayant trois places d'affaires (Gatineau, Trois-Rivières et Rimouski) et désirant qualifier sa place d'affaires de Gatineau pour le groupe de marchandises EH700 (Agriculture et agronomie) doit avoir à cette place d'affaires, l'équipe de base composée, dans ce cas, de deux (2) agronomes et d'un (1) technicien.

Ces deux agronomes et ce technicien ne pourront pas faire partie des équipes de base de ce fournisseur à ses places d'affaires de Trois-Rivières et Rimouski.

4.2 Dispositions relatives aux réalisations

L'Annexe 4 spécifie, pour chacun des groupes de marchandises, le nombre et le type de réalisations faites au **cours des cinq (5) dernières années** que vous devez présenter.

À cet effet, vous devez remplir tous les champs de la Section 4 du Questionnaire, intitulée *Réalisations antérieures de la firme ou du spécialiste du marché*, **pour chacun des groupes de marchandises** où vous désirez être retenus.

Concernant le *nombre total de réalisations antérieures* à présenter – les réalisations du spécialiste du marché sont acceptées au même titre que celles de la firme.

Quant au *nombre de réalisations pour lesquelles la firme était l'attributaire du contrat* – **seules les réalisations de la firme** sont acceptées.

Le choix des réalisations doit être axé sur les besoins d'Hydro-Québec. Seules les réalisations similaires aux types de projets d'Hydro-Québec seront considérées.

5. Déclaration du fournisseur

Le formulaire de déclaration doit être **complété et signé** par une personne autorisée à engager et représenter votre firme. L'original de votre *Déclaration* dûment complétée et signée, doit être insérée dans l'enveloppe avec les autres documents qui forment votre dossier de qualification, tel que spécifié au point 1.1 «Généralités».

Veillez prendre note que le texte du formulaire de déclaration ne pourra d'aucune façon être modifié ou substitué par toute autre forme de déclaration.

6. Lexique

Autres places

d'affaires : Lieu, autre que la principale place d'affaires, où la firme exerce des activités depuis au moins un (1) an. Cet établissement doit être clairement identifié au nom de la firme et être accessible durant les heures normales de bureau.

Employé(e)

régulier : Employé (e) qui oeuvre de façon régulière pour la firme (40 semaines et plus) et qui se retrouve sur la liste de paie de la firme.

Employé(e)

saisonnier : Employé (e) qui oeuvre de façon saisonnière pour la firme (26 à 39 semaines) qui se retrouve sur la liste de paie de la firme et qui revient de façon récurrente d'année en année. *Les pigistes et les sous-traitants ne sont pas considérés comme des employés de la firme.*

Équipe de base : Employés(es) réguliers ou saisonniers, spécialistes et techniciens spécialisés dans le marché, assistés d'employés spécialistes et techniciens, de disciplines complémentaires. *Les pigistes et les sous-traitants ne sont pas considérés comme des employés de la firme et ne peuvent faire partie des Équipes de base.*

Filiale : Personne morale qui est entièrement contrôlée par une autre personne morale ou dont plus de 50 % des actions permettant l'élection de la majorité des administrateurs sont détenues par une autre personne morale.

Principale

place d'affaires : Établissement d'où les affaires d'une firme sont dirigées et où son personnel de maîtrise et son équipement se trouvent ordinairement.

Société mère : Personne morale ayant sous son contrôle une autre personne morale.

Annexe 1 – Liste des groupes de marchandises (GDM)

<i>EH – MILIEU HUMAIN</i>		
Code	TITRE	DÉFINITION
EH400	Archéologie	Étude du potentiel archéologique, inventaire et analyse des données ; mesures d'atténuation, fouilles archéologiques et mise en valeur des artefacts ; développement de méthodes et d'outils reliés au champ d'étude; surveillance et supervision archéologique de chantier.
EH500	Urbanisme et aménagement du territoire	Étude du milieu et de l'utilisation du territoire; consultation de la réglementation, du zonage et des plans d'urbanisme et schémas d'aménagement; identification des usages de l'eau par bassin versant; préoccupations et attentes du milieu ; études de la structure du territoire en vue de l'intégration des nouveaux équipements de l'entreprise ; études des effets des équipements et des activités de l'entreprise sur la qualité du cadre de vie ; mesures d'atténuation, suivi et mise en valeur; développement de méthodes et d'outils reliés aux champs d'étude.
EH600	Anthropologie, sociologie et ethnologie	Étude, inventaire et analyse des caractéristiques démographiques, culturelles, sociales, sanitaires, économiques et historiques ; description et analyse du mode de vie et des savoirs locaux relatifs à l'environnement, de l'économie, des infrastructures et des services publics, impacts, mesures d'atténuation, suivi et mise en valeur à l'intention des populations visées par les activités de l'entreprise ; développement de méthodes et d'outils reliés aux champs d'étude.
EH700	Agriculture et agronomie	Étude, inventaire, classification et analyse du domaine agricole ; études des effets des équipements et des activités de l'entreprise sur le milieu agricole ; évaluation des dommages, mesures d'atténuation, suivi et mise en valeur ; développement de méthodes et d'outils reliés aux champs d'étude.
EH800	Étude du paysage	Étude, inventaire du patrimoine bâti et des paysages ; intégration des équipements de l'entreprise, existants ou nouveaux, au patrimoine bâti et paysager; simulation visuelle, mesures d'atténuation, suivi et mise en valeur; développement de méthodes et d'outils reliés au champ d'études.

<i>EI – ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET PROSPECTIVES</i>		
Code	TITRE	DÉFINITION
EI400	Études d'évaluation environnementale d'un projet hydroélectrique (construction ou réfection)	Accompagnement dans la réalisation d'inventaires, analyses et description des milieux naturel et humain visés par la construction ou la réfection d'un projet hydroélectrique ; définition des enjeux environnementaux; analyse des impacts des travaux ; élaboration de mesures d'atténuation et de leur mise en valeur, de programmes de surveillance et de suivi environnemental ; élaboration d'outils et participation à la communication et à la défense du dossier.

EI500	Études d'évaluation environnementale d'équipements de transport et de distribution (construction ou réfection)	Accompagnement dans la réalisation d'inventaire et analyse des milieux physique, naturel et humain visés par la construction ou la réfection d'un équipement ; participation à la localisation des équipements et des ouvrages ; analyse des impacts du projet ; élaboration de mesures d'atténuation et de leur mise en valeur, de programmes de surveillance et de suivi environnemental ; élaboration d'outils et participation à la communication et à la défense du dossier.
EI600	Études d'évaluation environnementale de centrale autre qu'hydroélectrique (construction ou réfection)	Accompagnement dans la réalisation d'inventaire et analyse des milieux naturel et humain visés par la construction ou la réfection d'un équipement; participation à la localisation des équipements et des ouvrages ; analyse des impacts du projet ; élaboration de mesures d'atténuation et de mise en valeur, de programmes de surveillance et de suivi environnemental ; élaboration d'outils et participation à la communication et à la défense du dossier.

ED – POLLUANTS, MATIÈRES RÉSIDUELLES ET NUISANCES		
Code	TITRE	DÉFINITION
ED100	Études du bruit	Études portant sur l'inventaire, l'analyse incluant la simulation, les mesures d'atténuation, le suivi, le développement de connaissances, de méthodes et d'outils reliés à ce champ d'étude.
ED200	Écotoxicologie	Étude du cheminement des contaminants et des toxines dans l'environnement. Évaluation des effets et du devenir des substances potentiellement toxiques (chimiques et biologiques) sur des écosystèmes naturels et sur des espèces et évaluation du risque qui s'y rattache.
ED300	Caractérisation et réhabilitation des terrains	Étude portant sur l'inventaire, l'évaluation, la caractérisation, la réhabilitation, le suivi environnemental, la simulation et les mesures d'atténuation relatives au terrain contaminé. Couvre le développement et l'application de connaissances, normes, outils, méthodes et technologies relatives à la caractérisation et à la gestion de sols, de déblais, eau souterraine, eau de surface et de sédiment.
ED500	Caractérisation et élimination de matières résiduelles et dangereuses	Étude portant sur l'inventaire, la caractérisation, la simulation, les mesures d'atténuation, le développement et l'application de connaissances, normes, outils, méthodes et technologies, relativement à la gestion de matières résiduelles (manutention, entreposage, transport, récupération, recyclage, valorisation, traitement et élimination).

ED600	Caractérisation et traitement de l'eau potable	Étude des eaux souterraines et de surface portant sur l'inventaire des activités aux alentours, la caractérisation du sol et de l'eau. Comprend l'application de connaissances, normes, outils, méthodes et technologies, relativement à la recherche, au captage, à la protection, au traitement et à la distribution d'une eau potable. Inclut les études relatives à la distribution d'une eau potable de provenance municipale (aqueduc) ou sur les chantiers.
ED700	Caractérisation et traitement de l'eau usée	Études des eaux usées et des boues sanitaires, ainsi que des eaux usées industrielles et de ruissellement. Comprend l'inventaire, la caractérisation, le suivi environnemental, la simulation, les mesures d'atténuation, le développement et l'application de connaissances, normes, outils, méthodes et technologies.

EV – MILIEU NATUREL		
Code	TITRE	DÉFINITION
EV206	Climatologie - météorologie	Études sur le climat et la météo. Comprend l'analyse, la simulation, la surveillance, le suivi, la mise en valeur et le développement de connaissances, de méthodes et d'outils reliés aux champs d'étude.
EV301	Écologie et aménagement en milieu terrestre, riverain et humide	Inventaire et caractérisation des organismes vivant en milieu terrestre, riverain et humide (plantes, oiseaux, mammifères, amphibiens ou reptiles) ; analyse écologique de ces organismes et de leur milieu ; études des effets des équipements et des activités de l'entreprise sur les milieux concernés ; élaboration de modèles d'habitats ; mesures d'atténuation, surveillance, suivi et mise en valeur ; développement de méthodes et d'outils reliés aux champs d'étude. Étude pouvant porter également sur l'inventaire, l'analyse, la modélisation du dynamisme de la végétation, les mesures d'atténuation, les évaluations d'impact, le suivi, le développement de connaissances, d'outils et de méthodes reliés à l'écologie du milieu forestier dans les domaines de la maîtrise de la végétation, du reboisement et de l'aménagement d'emprises.
EV601	Études forestières	Études forestières pour tout projet en milieu forestier, en regard de la Loi sur les forêts et portant sur l'inventaire et l'évaluation des incidences, les mesures d'atténuation et les coûts correspondants et incluant le suivi des travaux.
EV603	Foresterie urbaine	Étude portant sur l'inventaire, l'analyse, le suivi, les mesures d'atténuation, le développement de connaissances, d'outils et de méthodes propres aux activités concernant les arbres en milieu urbain, semi urbain, villégiature, etc.

EV – MILIEU NATUREL (suite)		
Code	TITRE	DÉFINITION
EV700	Géomorphologie et géologie du quaternaire, incluant la photo-interprétation	Étude, inventaire, classification et analyse des dépôts de surface, des caractéristiques géomorphologiques, incluant la granulométrie, la capacité portante, l'épaisseur des dépôts, etc.; photo-interprétation des sols et leur évolution ; études des effets des équipements et des activités de l'entreprise sur l'érosion et la sédimentation en milieu naturel ; conception, suivi de l'efficacité de mesures de stabilisation de berges et des milieux aquatiques et riverains adjacents ; mesures d'atténuation, suivi et mise en valeur ; développement de méthodes et d'outils reliés aux champs d'étude.
EV800	Écologie et aménagement en milieu aquatique	Étude, inventaire et caractérisation des organismes aquatiques ; échantillonnage et analyse des paramètres de la qualité de l'eau ; analyse écologique des organismes aquatiques et de leur milieu ; études des effets des équipements et des activités de l'entreprise sur le milieu aquatique ; élaboration de modèles d'habitats ; mesures d'atténuation, suivi et mise en valeur ; développement de méthodes et d'outils reliés aux champs d'étude.

Annexe 2 – Régions administratives du Québec

CODE	RÉGIONS ADMINISTRATIVES du QUÉBEC - RAQ
01	Bas-St-Laurent
02	Saguenay – Lac-St-Jean
03	Capitale nationale
04	Mauricie – Bois-Francs
05	Estrie
06	Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie – Îles de la Madeleine
12	Chaudière-Appalaches
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
16	Montérégie
17	Centre-du-Québec

Annexe 3 – Équipe de base

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE			EXPÉRIENCE
<i>EH – MILIEU HUMAIN</i>			
<i>Groupe de marchandises</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel scientifique et technique requis</i>	<i>Années requises</i>
EH400 Archéologie	Spécialiste du marché	Archéologue	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Géomorphologue <i>ou</i> géographe physique <i>ou</i> archéologue	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien <i>ou</i> bachelier du marché	2 ans
EH500 Urbanisme et aménagement du territoire	Spécialiste du marché	Urbaniste <i>ou</i> aménagiste <i>ou</i> géographe	8 ans
	Spécialistes du marché en relève	Urbaniste <i>ou</i> aménagiste <i>ou</i> géographe	4 ans
		Urbaniste <i>ou</i> aménagiste <i>ou</i> géographe	2 ans
EH600 Anthropologie, sociologie, ethnologie et économie	Spécialiste du marché	Anthropologue <i>ou</i> sociologue <i>ou</i> ethnologue	8 ans
	Spécialiste du marché en relève	Anthropologue <i>ou</i> sociologue <i>ou</i> ethnologue	2 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Économiste <i>ou</i> statisticien <i>ou</i> géographe humain	4 ans
EH700 Agriculture et agronomie	Spécialiste du marché	Agronome	8 ans
	Spécialiste du marché en relève	Agronome	2 ans
	Technicien ou Autre	Technicien	2 ans
EH800 Étude du paysage	Spécialiste du marché	Architecte du paysage <i>ou</i> architecte <i>ou</i> aménagiste <i>ou</i> urbaniste <i>ou</i> géographe	8 ans
	Spécialiste du marché en relève	Architecte du paysage <i>ou</i> architecte <i>ou</i> aménagiste <i>ou</i> urbaniste <i>ou</i> géographe	2 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Spécialiste <i>ou</i> technicien en simulation visuelle	4 ans

EI - ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET PROSPECTIVES			<i>Années requises</i>
<i>Groupe de marchandises</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel scientifique et technique requis</i>	
EI400 Études d'évaluation environnementale d'un projet hydroélectrique (construction ou réfection)	Spécialiste du marché	Chargé de projet ayant une formation de base en environnement ou dans une discipline reliée à l'environnement (ex. géographie, biologie, urbanisme, etc.)	8 ans
	Spécialiste du marché en relève	Spécialiste ayant une formation de base en environnement ou dans une discipline reliée à l'environnement (ex. géographie, biologie, urbanisme, etc.)	4 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Spécialiste ayant une formation de base en environnement ou dans une discipline reliée à l'environnement	8 ans
EI500 Études d'évaluation environnementale d'équipements de transport et de distribution (construction ou réfection)	Spécialiste du marché	Chargé de projet ayant une formation de base en environnement ou dans une discipline reliée à l'environnement (ex. géographie, biologie, urbanisme, etc.)	8 ans
	Spécialiste du marché en relève	Spécialiste ayant une formation de base en environnement ou dans une discipline reliée à l'environnement (ex. géographie, biologie, urbanisme, etc.)	4 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Spécialiste ayant une formation de base en environnement ou dans une discipline reliée à l'environnement	4 ans
EI600 Études d'évaluation environnementale de centrale autre qu'hydroélectrique (construction ou réfection)	Spécialiste du marché	Chargé de projet spécialisé en environnement	8 ans
	Spécialiste du marché en relève	Spécialiste en environnement	4 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Spécialiste ayant une formation de base en environnement ou dans une discipline reliée à l'environnement	4 ans

ED – POLLUANTS, MATIÈRES RÉSIDUELLES ET NUISANCES			<i>Années requises</i>
<i>Groupe de marchandises</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel scientifique et technique requis</i>	
ED100 Études de bruit	Spécialiste du marché	Ingénieur spécialisé en acoustique	8 ans
	Spécialiste du marché en relève	Ingénieur spécialisé en acoustique	2 ans
	Technicien ou Autre	Technicien	2 ans
ED200 Écotoxicologie	Spécialiste du marché	Bachelier spécialisé en écotoxicologie <i>ou</i> en toxicologie	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Biologiste <i>ou</i> chimiste <i>ou</i> biochimiste <i>ou</i> géologue <i>ou</i> ingénieur géologue <i>ou</i> hydrogéologue	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien <i>ou</i> bachelier du marché <i>ou</i> de la discipline complémentaire	2 ans
ED300 Caractérisation et réhabilitation des terrains	Spécialiste du marché	Géologue <i>ou</i> hydrogéologue <i>ou</i> ingénieur géologue OU : Spécialiste d'une discipline complémentaire	8 ans OU : ≥ 10 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Biochimiste <i>ou</i> biologiste <i>ou</i> chimiste <i>ou</i> géomorphologue <i>ou</i> ingénieur chimiste <i>ou</i> ingénieur civil <i>ou</i> microbiologiste OU : Spécialiste d'une discipline connexe jugée pertinente	4 ans OU : ≥ 6 ans
	Technicien ou Autre	Technicien en environnement <i>ou</i> bachelier du marché <i>ou</i> de la discipline complémentaire	2 ans

ED – POLLUANTS, MATIÈRES RÉSIDUELLES ET NUISANCES (suite)			<i>Années requises</i>
<i>Groupe de marchandises</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel scientifique et technique requis</i>	
ED500 Matières résiduelles	Spécialiste du marché	Chimiste <i>ou</i> ingénieur civil <i>ou</i> ingénieur chimiste <i>ou</i> biologiste <i>ou</i> géologue <i>ou</i> ingénieur géologue <i>ou</i> 2 ^{ième} cycle en environnement <i>ou</i> dans une discipline connexe (ex. éco-conseiller, toxicologue)	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Biochimiste <i>ou</i> biologiste <i>ou</i> géologue <i>ou</i> ingénieur géologue <i>ou</i> microbiologiste <i>ou</i> 2 ^{ième} cycle en environnement <i>ou</i> dans une discipline connexe	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien en environnement <i>ou</i> en protection de l'environnement, civil <i>ou</i> arpenteur <i>ou</i> bachelier du marché <i>ou</i> de la discipline complémentaire	2 ans
ED600 Caractérisation et traitement de l'eau potable	Spécialiste du marché	Eau souterraine: Géologue spécialisé en hydrogéologie <i>ou</i> ingénieur géologue spécialisé en hydrogéologie Eau de surface/Aqueduc: Ingénieur civil <i>ou</i> ingénieur géologue <i>ou</i> ingénieur chimiste <i>ou</i> ingénieur en environnement	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Biochimiste <i>ou</i> chimiste <i>ou</i> hydraulicien <i>ou</i> microbiologiste <i>ou</i> géomorphologue	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien en environnement <i>ou</i> bachelier du marché <i>ou</i> de la discipline complémentaire	2 ans

ED – POLLUANTS, MATIÈRES RÉSIDUELLES ET NUISANCES (suite)			
<i>Groupe de marchandises</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel scientifique et technique requis</i>	<i>Années requises</i>
ED700 Caractérisation et traitement des eaux usées sanitaires et/ou industrielles	Spécialiste du marché	Ingénieur civil <i>ou</i> ingénieur géologue <i>ou</i> ingénieur chimique	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Biochimiste <i>ou</i> biologiste <i>ou</i> chimiste <i>ou</i> géologue <i>ou</i> géomorphologue <i>ou</i> hydrogéologue <i>ou</i> microbiologiste <i>ou</i> ingénieur civil <i>ou</i> ingénieur chimique	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien en environnement <i>ou</i> bachelier du marché <i>ou</i> de la discipline complémentaire	2 ans
EV – MILIEU NATUREL			
<i>Groupe de marchandises</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel scientifique et technique</i>	<i>Années requises</i>
EV206 Climatologie – météorologie	Spécialiste du marché	Climatologue	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Météorologue prévisionniste	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien en météorologie	2 ans
EV301 Écologie et aménagement en milieu terrestre, riverain et humide	Spécialiste du marché	Biologiste spécialisé	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Biologiste spécialisé <i>ou</i> ingénieur forestier <i>ou</i> géographe (autre que spécialiste du marché)	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien en environnement <i>ou</i> bachelier du marché <i>ou</i> de la discipline	2 ans
EV601 Études forestières	Spécialiste du marché	Ingénieur forestier spécialisé en exploitation forestière, en inventaire forestier et en gestion de projet	8 ans
	Spécialistes du marché en relève	Ingénieur forestier	2 ans
	Technicien	Technicien forestier spécialisé en exploitation forestière	2 ans

EV – MILIEU NATUREL (suite)			<i>Années requises</i>
<i>Groupe de marchandises</i>	<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel scientifique et technique</i>	
EV603 Forêt urbaine	Spécialiste du marché	Ingénieur forestier <i>ou</i> biologiste en végétation	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Géographe <i>ou</i> urbaniste	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien	2 ans
EV700 Géomorphologie et géologie du quaternaire, incluant la photo-interprétation	Spécialiste du marché	Géomorphologue <i>ou</i> sédimentologue	8 ans
	Spécialiste du marché en relèvement	Géomorphologue <i>ou</i> sédimentologue <i>ou</i> géologue	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien <i>ou</i> bachelier du marché	2 ans
EV800 Écologie et aménagement en milieu aquatique	Spécialiste du marché	Ichtyologiste <i>ou</i> biologiste spécialisé en milieu aquatique	8 ans
	Spécialiste d'une discipline complémentaire	Spécialiste d'une discipline connexe jugée pertinente (ex. chimiste <i>ou</i> hydraulicien <i>ou</i> ichtyologiste)	4 ans
	Technicien ou Autre	Technicien <i>ou</i> bachelier du marché	2 ans

Annexe 4 – Nombre de réalisations antérieures requises

Les réalisations présentées pour chacun des groupes de marchandises doivent avoir été faites au cours des **cinq (5) dernières années** sauf pour le GDM EI400 : Études d'évaluation environnementale d'un projet hydroélectrique (construction et réfection), pour lequel les réalisations doivent avoir été accomplies au cours des **quinze (15) dernières années**:

- *nombre total de réalisations à présenter* : réalisations de la firme ou du spécialiste du marché ;
- *parmi le nombre total de réalisations antérieures à présenter, le nombre de réalisations pour lesquelles la firme était l'attributaire du contrat (seules les réalisations de la firme sont acceptées).*

<i>EH – MILIEU HUMAIN</i>			
<i>Groupes de marchandises</i>		<i>Nombre total de réalisations</i>	<i>Firme était l'attributaire du contrat</i>
EH400	Archéologie	8	3
EH500	Urbanisme et aménagement du territoire	8	3
EH600	Anthropologie, sociologie et ethnologie	5	2
EH700	Agriculture et agronomie	8	3
EH800	Étude du paysage	8	3

<i>EI – ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET PROSPECTIVES</i>			
<i>Groupes de marchandises</i>		<i>Nombre total de réalisations</i>	<i>Firme était l'attributaire du contrat</i>
EI400	Études d'évaluation environnementale d'un projet hydroélectrique (construction ou réfection)	6	4
EI500	Études d'évaluation environnementale d'équipements de transport et de distribution (construction ou réfection)	8	3
EI600	Études d'évaluation environnementale de centrale autre qu'hydroélectrique (construction ou réfection)	8	3

ED – POLLUANTS, MATIÈRES RÉSIDUELLES ET NUISANCES			
<i>Groupes de marchandises</i>		<i>Nombre total de réalisations</i>	<i>Firme était l'attributaire du contrat</i>
ED100	Études de bruit	8	3
ED200	Écotoxicologie	4	1
ED300	Caractérisation et réhabilitation des terrains	15 dont 2 en inventaire et évaluation, 5 en caractérisation, 5 en réhabilitation et 3 suivis environnementaux	8 dont 1 en inventaire et évaluation, 3 en caractérisation, 3 en réhabilitation et 1 suivi environnemental
ED500	Caractérisation et élimination de matières résiduelles ou dangereuses	8	3
ED600	Caractérisation et traitement de l'eau potable	8	3
ED700	Caractérisation et traitement de l'eau usée	8	3

EV – MILIEU NATUREL			
<i>Groupes de marchandises</i>		<i>Nombre total de réalisations</i>	<i>Firme était l'attributaire du contrat</i>
EV206	Climatologie – météorologie	8	3
EV301	Écologie et aménagement en milieu terrestre, riverain et humide	8	3
EV601	Études forestières	8	4
EV603	Foresterie urbaine	8	4
EV700	Géomorphologie et géologie du quaternaire, incluant la photo-interprétation	8	3
EV800	Écologie et aménagement en milieu aquatique	8	3

Direction – Acquisition
 Direction-principale – Centre de services partagés